



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 21 mars 2022
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Vote du Compte Administratif 2021	
DÉLIBÉRATION N° 2022 – 029 En exercice : 38 Titulaires présents : 29 Suppléants présents : 1 Pouvoirs : 6 Absent : 1 Nombre de votants : 35	Le 21 mars de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du conseil municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Gérard GROSJEAN secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	POUV	Éric PETITJEAN	Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Jérôme BERNARD
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	POUV	Jacques DESHAYES
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	POUV	Alain SCHELLE	Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	SUPP	Guy MAUFFREY	Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif 2021 du budget annexe Assainissement non collectif de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil conforme au Compte de Gestion du Trésorier se résume de la façon suivante :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2022

Objet

**BUDGET ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF : Vote du Compte
Administratif 2021**

Délibération n°2022 029

Page 2 sur 3

Section de fonctionnementlaissant apparaître un excédent d'exploitation de : **40 526.28 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		1 970.64
Opérations de l'exercice	53 166.16	91 721.80
Totaux	53 166.16	93 692.44
Résultat de clôture		40 526.28

Chapitres dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	11 730.00	9 254.41
012 Charges de personnel	47 300.00	41 699.00
66 Charges financières	270.00	28.31
67 Charges exceptionnelles	500.00	0.00
042 Opération d'ordre de transfert	2 500.00	2 184.44

Chapitres recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
70 Produits des services	62 329.36	73 261.80
77 Produits exceptionnels	9 000.00	18 460.00


Section d'investissementlaissant apparaître un déficit d'investissement de : **6 532.70 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		5 883.42
Opérations de l'exercice	17 221.20	17 519.08
Etat des restes à réaliser	12 714.00	0.00
Totaux	29 935.20	23 402.50
Résultat de clôture	6 532.70	

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2022

Objet

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Vote du Compte Administratif 2021Envoyé en préfecture le 11/04/2022
Reçu en préfecture le 11/04/2022
Affiché le 
ID : 070-247000755-20220321-D2022_029-BF

Délibération n°2022

029

Page 3 sur 3

Chapitres dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
20 Immobilisations incorporelles	13 830.00	12 714.00
21 immobilisations corporelles	20 670.00	17 221.20

Chapitres recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
13 Subventions d'investissement	3 200.00	3 200.00
16 Emprunts et dettes assimilées	12 000.00	12 000.00
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 416.58	134.64
040 Opérations d'ordre entre section	2 500.00	2 184.44

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2021 du Budget annexe Assainissement non collectif et de l'arrêter définitivement comme exposé ci-dessus.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, transposable aux EPCI, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme



Le Président

Jacques DESHAYES

